# **COUR SUPÉRIEURE**

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

Nº:

500-06-000927-182

DATE: 13 juillet 2022

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S.

## STÉPHANIE DAUNAIS

LE GROUPE

Demandeurs

HONDA CANADA INC.

Défenderesse

et

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

Mis en cause

#### JUGEMENT RECTIFIÉ

[1] ATTENDU QUE le soussigné a rendu un jugement écrit le 6 juillet 2022;

JS 1699

- [2] ATTENDU QUE l'avocate de Honda Canada inc., Me Laurence Bich-Carrière, a avisé le Tribunal par courriel le 13 juillet 2022 que le jugement contenait une erreur aux paragraphes [1] et [165], à savoir que la désignation de l'administrateur du règlement devrait être PricewaterhouseCoopers inc. plutôt que PricewaterhouseCoopers LLP Canada;
- CONSIDÉRANT l'article 338 du Code de procédure civile, le Tribunal modifie le [3] jugement rendu le 6 juillet 2022 uniquement pour corriger les paragraphes [1] et [165];

# **POUR CES RAISONS, LE TRIBUNAL:**

[4] **MODIFIE** les paragraphes [1] et [165] afin que la désignation de l'administrateur du règlement soit PricewaterhouseCoopers inc. plutôt que PricewaterhouseCoopers LLP Canada;

- [1] La demanderesse, madame Stéphanie Daunais, présente une demande pour :
  - 1.1. l'approbation de la Convention de règlement et transaction (la « **Transaction** ») intervenue avec la défenderesse le 25 avril 2022<sup>1</sup>;
  - 1.2. la désignation du cabinet PricewaterhouseCoopers <u>inc.</u> (« **PwC** ») à titre d'administrateur des réclamations (l'« **Administrateur** »), suivant sa proposition de services²; et
  - 1.3 l'approbation des honoraires professionnels et débours des avocats des membres du groupe suivant la convention d'honoraires et mandat professionnel<sup>3</sup> (la « **Convention d'honoraires** »).

[...]

## POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[153]	ACCUEILLE la demande pour obtenir l'approbation d'une entente de règlement et pour la nomination d'un Administrateur;	GRANTS the Application to approve the settlement and to appoint an Administrator;
[154]	<b>DÉCLARE</b> que la Transaction est juste, raisonnable et dans l'intérêt fondamental des Membres;	<b>DECLARES</b> that the Transaction is fair, reasonable and in the best interests of the Members;
[155]	APPROUVE la Transaction ainsi que ces annexes (pièce DAT-1) dans leur intégralité;	APPROVES the Transaction, as well as the appendices (exhibit DAT-1) in their entirety;
[156]	ORDONNE que, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par le présent jugement, les définitions énoncées dans la Transaction (pièce DAT-1) s'appliquent et soient incorporées dans le présent jugement;	ORDERS that, except to the extent they are modified by this judgment, the definitions set out in the Transaction (exhibit DAT-1) apply to and are incorporated into this judgment;

Pièce DAT-1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Annexe C de la Transaction.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pièce DAH-1.

[157]	ORDONNE et DÉCLARE que la présente action collective est réglée hors cours sans frais et sans préjudice;  DÉCLARE que la Transaction constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivant du Code civil du Québec et que ce jugement lie toutes les parties et tous les Membres du groupe qui ne se sont pas exclus en temps opportun;	ORDERS and DECLARES that the present class action is hereby settled out-of-court without costs and without prejudice;  DECLARES that the Transaction constitutes a transaction within the meaning of articles 2631 and following of the Civil Code of Quebec and that this judgment is binding on all parties and Class Members who have not excluded themselves in a timely manner;
[159]	ORDONNE et DÉCLARE que la Transaction soit incorporée par renvoi au présent jugement pour en faire partie intégrante;	ORDERS and DECLARES that the Transaction is incorporated by reference to and forms part of this judgment;
[160]	ORDONNE que les Bénéfices du règlement prévus à la Transaction (y compris son article 4) soient fournis en pleine satisfaction des obligations de la défenderesse en vertu de la Transaction;	ORDERS that the Settlement Benefits set forth in the Transaction (including Section 4 thereof) shall be provided in full satisfaction of Defendant's obligations under the Transaction;
[161]	DÉCLARE que les réclamations des Membres du groupe visés par le règlement sont recouvrées individuellement au-delà de la valeur du Plancher et qu'elles le seront collectivement, avec une liquidation individuelle, en deçà;	<b>DECLARES</b> that the claims of Settlement Class Members will be recovered individually above the value of the Pool and will be recovered collectively, with individual liquidation, below it;
[162]	ORDONNE que, si la Valeur totale du règlement est supérieure au Plancher, le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives soit calculé conformément à l'article 1(3) du Règlement sur le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives seulement sur la portion de la Valeur totale du règlement qui excède le	ORDERS that if the Total Settlement Value exceeds the Floor, the percentage levied by the Fonds d'aide aux actions collectives shall be calculated in accordance with section 1(3) of the Regulation respecting the percentage withheld by the Fonds d'aide aux actions collectives only on that portion of the Total Settlement Value that exceeds the Floor and that

	Plancher et que le montant obtenu en application de ce calcul soit remis conformément à l'article 42 de la Loi sur le Fonds d'aide aux actions collectives et que les sommes auxquelles les membres auront droit soient réduites d'autant;	the amount so calculated shall be remitted in accordance with section 42 of the Act respecting the Fonds d'aide aux actions collectives and that the amounts to which members are entitled shall be reduced accordingly;
[163]	ORDONNE que, si la Valeur totale du règlement est inférieure ou égale au Plancher, le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives soit calculé conformément à l'article 1(1) du Règlement sur le pourcentage prélevé par le Fonds d'aide aux actions collectives et que le montant obtenu en application de ce calcul soit remis conformément à l'article 42 de la Loi sur le Fonds d'aide aux actions collectives et ORDONNE que tout reliquat, le cas échéant, soit remis à un tiers approuvé par le Tribunal;	ORDERS that if the Total Settlement Value is less than or equal to the Pool, the percentage of the Fonds d'aide aux actions collectives to be withdrawn shall be calculated in accordance with Section 1(1) of the Regulation respecting the percentage withheld by the Fonds d'aide aux actions collectives and the amount so calculated shall be remitted in accordance with Section 42 of the Act respecting the Fonds d'aide aux actions collectives; and ORDERS that any remaining amount, be remitted to a third party to be approved by the Court;
[164]	<b>DÉCLARE</b> que, si la Transaction était résiliée conformément à ses termes, le présent jugement doit être déclaré nul et sans effet;	<b>DECLARES</b> that if the Transaction is terminated in accordance with its terms, this judgment shall be declared null and void;
[165]	NOMME la firme PricewaterhouseCoopers inc. (« PwC ») à titre d'Administrateur pour liquider les réclamations des Membres suivant les termes du Consentement à agir à la pièce DAT-16;	APPOINTS PricewaterhouseCoopers Inc. ("PwC") as the Administrator and liquidator of the Members' claims in accordance with its Consent to act exhibit DAT-16;
[166]	APPROUVE les grilles de valeur de revente dérivées du Canadian Black Book conformément à la pièce DAT-19;	APPROVES the resale value grids derived from the Canadian Black Book as per exhibit DAT-19;

[167]	ORDONNE à PwC d'exécuter ses obligations de la manière prévue à la Transaction;	ORDERS PwC to fulfill its mandate according to the terms set out in the Transaction;
[168]	PREND ACTE de l'engagement des parties et de l'Administrateur de transmettre au Tribunal une copie de la Grille finale des valeurs aussitôt qu'elle sera complétée et validée;	PRAYS ACT of the undertaking of the parties and the Administrator to forward to the Court a copy of the Final Value Matrix as soon as it is completed and validated;
[169]	ORDONNE à PwC de produire son rapport d'administration, comme décrit à l'article 59 du Règlement de la Cour Supérieure du Québec en matière civile, lequel indiquera notamment le montant du reliquat, s'il en est et le montant prélevé pour le Fonds d'aide aux actions collectives en vertu de la Loi sur le Fonds d'aide aux actions collectives et du Règlement sur le pourcentage prélevé par la Fonds d'aide aux actions collectives;	ORDERS PwC to produce a report on its administration pursuant to article 59 of the Regulation of the Superior Court of Québec in Civil Matters, said report to indicate the amount of the remaining balance, if existent, and the amount withheld for the Fonds d'aide aux actions collectives pursuant the Act respecting the Fonds d'aide aux actions collectives and the Regulation respecting the percentage withheld by the Fonds d'aide aux actions collectives;
[170]	ACCUEILLE en partie la demande d'approbation des honoraires des avocats du groupe;	GRANTS in part the request for approval of the fees of Class counsel;
[171]	APPROUVE des honoraires de 25 % plus taxes applicables sur le Bénéfice du règlement pour la première tranche dudit bénéfice en deçà du Plancher de 15 000 000 \$;	APPROVES a fee of 25% plus taxes applicable on the Settlement Benefit for the first portion of said benefit below the \$15,000 000 Pool;
[172]	DÉCLARE que les honoraires des avocats du groupe seront prélevés à même les sommes à être versées aux Membres SAUF si le total des Bénéfices du règlement, des Frais d'administration excédentaires et des Honoraires des avocats de la demande est inférieur au Plancher de 15 000 000 \$, auquel cas, les honoraires des avocats du groupe	paid to Members UNLESS the total of the Settlement Benefit, Excess Administration Fees, and Class Counsel Fees are less than the \$15,000,000 Floor, in which case Class Counsel Fees shall be paid in addition to the Settlement Benefit paid to each Settlement Member within that Floor;

	seront payés en sus des Bénéfices du règlement versés à chacun des Membres du règlement à l'intérieur de ce Plancher;	
[173]	PERMET aux avocats du groupe de facturer dès maintenant une avance de 1 250 000 \$ plus taxes sur les honoraires applicables pour cette première tranche et ORDONNE à l'Administrateur de payer cette facture dans les trente jours de sa réception;	AUTHORIZES Class Counsel to send an invoice now for an advance of \$1,250,000 plus taxes on the applicable fee for this first tranche and ORDERS the Administrator to pay this invoice within thirty days of its receipt;
[174]	RÉSERVE le droit des avocats du groupe de s'adresser au Tribunal pour obtenir la permission de facturer la balance des honoraires dus sur le Bénéfice du règlement inférieur au Plancher s'il devient clair que le Bénéfice du règlement excèdera le Plancher de 15 000 000 \$;	RESERVES Class Counsel's right to apply to the Court for permission to bill the balance of the fees owing on the fees owed on the Settlement Benefit below the Pool if it becomes clear that the Settlement Benefit will exceed \$15,000,000;
[175]	REPORTE la décision quant à l'approbation des honoraires des avocats du groupe pour le Bénéfice du Règlement excédant le Plancher de 15 000 000 \$ une fois qu'un projet final de la Grille des valeurs aura été établie et que le montant du Bénéfice du règlement pourra être établi avec plus de précision;	POSTPONES the decision on the approval of Class Counsel Fees for Settlement Benefits in excess of the \$15,000,000 Floor until such time as a final draft of the Value Matrix has been established and the amount of Settlement Benefits can be more accurately determined;
[176]	ORDONNE à l'Administrateur de rembourser aux avocats du groupe l'intégralité des débours engagés pour la présente affaire, soit la somme de 97 029,64 \$ (avant taxes) tel à CBL & Associés Avocats dans les 45 jours du présent jugement;	ORDERS the Administrator to reimburse Class Counsel for all disbursements incurred in this matter in the amount of \$97,029.64 (before taxes) as paid to CBL & Associés Avocats within 45 days of this judgment;

[177]	PREND ACTE de l'engagement des avocats du groupe de rembourser la somme de 56 197,50 \$ au Fonds d'aide aux actions collectives;	PRAYS ACT of Class Counsel's commitment to reimburse the Fonds d'aide aux actions collectives an amount of \$56,197.50;
[178]	DÉCLARE que cette Cour conserve un rôle de surveillance continu pour la mise en œuvre, de l'administration et de l'exécution de la Transaction, sous réserve des modalités et conditions prévues à la Transaction;	<b>DECLARES</b> that this Court retains a continuing supervisory role in the implementation, administration and execution of the Transaction, subject to the terms and conditions of the Transaction;
[179]	LE TOUT sans frais.	THE WHOLE without costs.

MARTIN F. SHEEHAN, J.C.S.

Me Éric Bertrand Me Eric Cloutier CBL & Associés Avocats Avocats des demandeurs

Me Benoît Gamache

CABINET BG AVOCAT INC.

Avocat-conseil des demandeurs

Me Laurence Bich-Carrière Me Dominique Vallières LAVERY, DE BILLY S.E.N.C.R.L. Avocat.e.s de la défenderesse

Me Frikia Belogbi Me Nathalie Guilbert FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES Avocates du mis en cause